FERDINAND DE SAUSSURE: SYNCHRONIE, DIACHRONIE, PANCHRONIE

Par Peter Wunderli Heinrich-Heine-Universität Düsseldorf wunderli@phil-fak.uni-duesseldorf.de et peter@wunderli.ch

1. Résumé

La distinction entre synchronie (description d'un état de langue donné) et diachronie (description de l'évolution des données linguistiques) chez Saussure semble être stricte et radicale, le fossé entre les deux domaines insurmontable: la synchronie serait systématique, la diachronie par contre asystématique, ponctuelle, les événements diachroniques les produits du hasard. Si l'on ne distingue pas soigneusement les deux disciplines, dont chacune a sa propre méthodologie, on n'arrive pas à des résultats valables. Il existe bien un point de vue panchronique, mais cette manière de voir ne concerne que les généralisations dans les deux domaines.

Et pourtant, diachronie et synchronie ne sont pas simplement indépendantes l'une de l'autre, car chaque changement diachronique a des répercussions sur le système synchronique. En outre il faut distinguer entre une diachronie prospective qui suit le cours du temps et une diachronie rétrospective (reconstructiviste) qui le remonte.

Ce texte peut être reproduit à des fins non commerciales, en autant que la référence complète est donnée :
Peter Wunderli (2016), « Ferdinand de Saussure : synchronie, diachronie, panchronie », dans Louis Hébert (dir.), Signo [en ligne],
Rimouski (Québec), http://www.signosemio.com/saussure/sychronie-diachronie.pdf.

2. Introduction¹

La distinction entre *synchronie* et *diachronie* est certainement une des dichotomies les plus fameuses de la linguistique saussurienne, sinon la plus fameuse. Elle a été largement discutée, et la discussion est loin d'être close². Il en va de même pour la première et la deuxième partie du *Cours* (*Principes généraux* et *Linguistique synchronique*) qui ont fait couler des fleuves d'encre depuis 1920 environ. Il en va tout différemment de la partie du *CLG* qui est consacrée aux problèmes de diachronie: il n'existe qu'un certain nombre de remarques dispersées et l'on ne trouve presque jamais un traitement cohérent et organique. Il n'y a que quelques essais récents où l'on essaie de corriger ce déséquilibre³.

Ce déséquilibre ne laisse d'étonner, car la partie diachronique du *Cours* est loin d'être négligeable. Bien plus: d'un point de vue quantitatif elle est même légèrement plus forte⁴. Et n'oublions pas que Saussure était un des plus importants diachroniciens de son temps et fort apprécié dans la communauté

¹ Pour tout ce qui suit cf. aussi Wunderli 1981:121-46 et Wunderli 1990.

² Cf. aussi Wunderli 1981:12ss. 157-59, 175-79.

³ Cf. p.ex. Wunderli 1990:1 N3.

⁴ Cf. aussi Wunderli 190:1s.

scientifique (surtout française); en outre il faut souligner que tout ce qu'il a publié de son vivant est à rattacher au domaine de la linguistique diachronique⁵. L'image traditionnelle d'un Saussure surtout généraliste et synchronicien exige donc une correction impérative. Et ceci d'autant plus que dans une lettre à Antoine Meillet de 1894 Saussure avoue qu'en principe ce n'est que la languistique historique qui l'intéresse:

Sans cesse, l'ineptie absolue de la terminologie courante, la nécessité de la réformer, et de montrer pour cela quelle espèce d'objet est la langue en général, vient gâter mon plaisir historique, quoique je n'aie pas de plus cher vœu que de n'avoir pas à m'occuper de la langue en général.

Cela finira malgré moi par un livre où, sans enthousiasme ni passion, j'expliquerai pourquoi il n'y a pas un seul terme employé en linguistique auquel j'accorde un sens quelconque. Et ce n'est qu'après cela, je l'avoue, que je pourrai reprendre mon travail au point où je l'avais laissé. [CFS 21 (1964:)95]

Saussure généraliste et synchronicien? Oui, on ne peut pas le nier, mais ce n'est pas par penchant: c'est l'état de la linguistique à la fin du 19e siècle qui l'oblige de donner une nouvelle orientation à ses réflexions linguistico-philosophiques. Mais il est loin de désavouer ses anciennes préférences et préoccupations: elles continuent de constituer le centre d'intérêt de son travail scientifique.

Dans ce qui suit, nous essaierons donc de rendre leur juste valeur aux deux composants de la dichotomie *synchronie/diachronie* ainsi qu'à la tentative d'intégrer les deux dans une *panchronie*.

3. La dichotomie synchronie/diachronie

La dichotomie synchronie/diachronie est un des sujets centraux du Cours et est discutée, citée, thématisée dans des contextes fort variés. Mais il y a plus: cette dichotomie est à la base de la structure élémentaire du Cours, c'est-à-dire de la distinction entre la deuxième partie dédiée à la linguistique synchronique et la troisième partie s'occupant de la linguistique diachronique. Tout le reste est formé par une sorte de cadre général ou d'adjonctions particulières. Ceci semble être en contradiction avec le schéma dans le Cours même (et dans les sources) où la distinction entre synchronie et diachronie est subordonnée à celle entre langue et parole⁶. Mais ce schéma est un des points faibles du CLG et nous maintenons notre affirmation⁷.

Les textes où Saussure exige une distinction nette et radicale entre la *synchronie* et la *diachronie* sont nombreux. Voilà un passage du 3^e *Cours* dans les notes de Dégallier:

⁵ Cf. Bally/Gautier 1922.

⁶ Cf. ³CLG:139 et EC I:224.

⁷ Cf. à ce sujet aussi Sechehaye 1940:7-11, Ullmann 1957:264s.

2 (1350) De même, le linguiste doit faire table rase de ce qui est diachronique, de ce qui a produit un état dans le temps, pour comprendre cet état lui-même. [D 232 (EC I:181)]

On ne peut donc comprendre et interpréter correctement un état de langue que si l'on abolit tout ce qu'on sait sur sa genèse. Et Saussure justifie aussi cette exigence: le sujet de recherche est radicalement différent dans les domaines synchronique et diachronique; dans le premier cas il a un caractére systématique, dans le deuxième par contre il est de nature asystématique:

3 (1422) Mais vouloir réunir ces deux ordres dans la même perspective, c'est une tentative chimérique. (1423) Dans perspective diachronique, j'aurai une série de faits qui n'ont aucun rapport avec les systèmes, quoiqu'ils les conditionnent. [D 241 (EC I:190)]

Et dans le deuxième *Cours* ce même postulat apparaît sous la forme que voici qui est encore plus explicite:

4 (1334) Nous voyons donc que la classification, primordiale, <intérieure> de la linguistique en (1343) synchronique et diachronique est nécessaire, <est hors de notre choix, nous est imposée par la nature des choses. Il ne dépend pas de nous de préférer cette distinction ou non:> c'est la condition *sine qua non* pour qu'il y ait un ordre ou plutôt <pour qu'il n'y ait> pas confusion du tout. [II R 76s. (EC I:179)]

Et encore une séquence du 3e Cours, cette fois tirée des notes de Joseph:

5 (1357) ... Il faut donc séparer en deux la linguistique, car il y a une dualité irrémédiable, créée par la nature même des choses, quand il s'agit de valeurs. ... [J 167 (EC I:182)]

Dans la *Vulgate*, les formules de Saussure sont parfois rendues correctement, parfois atténuées, parfois renforcées⁸, mais si l'on fait la somme, sa position est rendue correctement.

4. La panchronie

L'exigence d'une séparation stricte de la synchronie et de la diachronie ne pourrait donc être plus nette. Et quand-même Saussure pose (dans le 2^e *Cour*s) encore explicitement la question de savoir s'il n'existe pas un point de vue panchronique, une possibilité de réunir les deux domaines dans une vision intégrative:

6 (1586) Voici ce qu'on pourrait se demander: Y a-t-il un troisième point de vue possible? On pourrait songer au point de vue panchronique. Y a-t-il des choses panchroniques? [B 38 (EC I:212)]

La réponse à cette question est différenciée, en partie positive, mais en partie aussi (et surtout) négative. Occupons nous tout d'abord de l'élément positif. Dans la suite du texte n° 6, la possibilité d'une réponse affirmative est tout de suite limitée et munie d'une clôture:

7 (1589) On est obligé de faire une distinction dès le début: s'il ne s'agit que de généralisations, elles peuvent être panchroniques; <mais ce ne sont

⁸ Cf. Wunderli 1981:122s.

que des généralisations: par exemple> les changements <phonétiques> en eux-mêmes sont diachroniques; mais comme ils se passent <et se passeront> toujours, on peut les appeler panchroniques. [II R 61 (EC I:213)]

Tout ce qu'on peut généraliser, ce qui est valable pour la LANGUE en tant que telle (et non seulement pour certaines langues ou certains états de langue) peut donc être considéré comme *panchronique*. Dans le texte n° 7 Saussure vise la généralisation des phénomènes diachroniques, par exemple qu'il existe toujours et partout des changements phonétiques. La même constation pourait encore être faite pour un certain nombre d'autres phénomènes: celui de la syncope et celui de la métathése, le svarabhakti et bien d'autres (cf. les dictionnaires de linguistique).

Mais ce genre de généralisations n'est pas limité au domaine diachronique, il existe aussi dans le domaine synchronique. Quoique dans le chapitre sur la panchronie il ne soit question que de l'aspect diachronique dans la *Vulgate*⁹, les sources montrent bien que Saussure n'a pas négligé cet aspect:

8 (1656) Autre chose importante: «Une fois ces distinctions théoriques établies,» on peut généraliser dans chacune des deux directions d'études indiquées, par le fait qu'en étudiant série d'états «je me trouve devant des états d'une ou de périodes similaires. je pourrai généraliser les faits dans chacune de ces sphères par le fait que ces sphères représentent chacune un tout similaire», et l'on pourra instituer une science coordonnant et classant phénomènes dans états de langue. ... [III C 361s. (EC I:228)] 10

La généralisation, c'est-à-dire la panchronie est donc possible aussi bien dans le domanine des états de langue que dans celui des faits d'altération. Ce texte n'a malheureusement pas été retenu pr les éditeurs de la Vulgate, ce qui n'a cependant pas empêché des chercheurs comme Hjelmslev, Sommerfelt, Ullmann et autres de reconstruire la pensée de Saussure et de postuler une pandiachronie et une pansynchronie dans le cadre de la panchronie¹¹. Sont panchroniques la plupart des caractéristiques des langues que Saussure traite dans le chapitre sur la «Linguistique synchronique»: le signe dédoublé, son caractère arbitraire et en même temps conventionnel, le principe de linéarité, le statut de valeur des entités linguistiques, etc. Saussure n'insiste pas sur ces aspects de la panchronie: leur généralité est trop évidente pour qu'on engage une discussion.

La notion de *panchronie* de Saussure est donc dérivée de celle de *généralisation*. Et si l'on pousse la généralisation assez loin, on arrive aux universaux linguistiques (aussi bien synchroniques que diachroniques). Ayant frôlé ce problème déjà dans le texte n° 7, il renforce encore au sujet de l'histoire de toutes les langues connues:

9 (108) ... Mais en second lieu, ce qui est fort différent, il faudra que de cette histoire de toutes les langues elles-mêmes se dégagent les lois les plus générales. La linguistique aura à reconnaître les lois qui sont en jeu universellement¹² dans le langage et d'une façon absolument rationnelle,

⁹ Cf. ³CLG:134s.

¹⁰ Cf. aussi *EC* I:193 (1451) D:241, III C 345s.

 $^{^{11}}$ Cf. p.ex. Hjelmslev 1928:102 N3, 267, 274, Hjelmslev 1971:26, Sommerfelt 1962:59-65, Ullmann 1957:264s.

¹² Ma mise en relief.

séparant les phénomènes généraux de ceux qui sont particuliers à telle ou telle branche de langues. [III C 7 (EC I:20)]

Et un passage correspondant se trouve aussi pour le domaine pansynchronique:

10 (428) Mais ce qui est donné, ce sont les langues. (429) Il faut d'abord étudier les langues, une diversité de langues. Par observation de ces langues, on tirera ce qui est *universel*. Il [le linguiste] aura alors devant lui un ensemble d'abstractions: ce sera *la* langue, où nous étudierons ce qui s'observe dans les différentes langues. [D 8 (EC I:65)]

Et quand même: *panchronique* n'est pas un simple synonyme pour *universel*. Il existe des phénomènes qui d'un point de vue synchronique sont valables pour toute une série de langues, mais pas pour toutes les langues, et il y a des lois historiques qui fonctionnent dans toute une série de phases évolutives d'une, de plusieurs, voire de toutes les langues sans être toujours et partout efficaces. Que Saussure pourrait emploier le terme de *panchronique* aussi dans ce sens ¹³ est déjà suggéré par le texte n° 8, et le texte n° 11 enlève les derniers doutes en ce qui concerne cette interprétation:

11 (3271) Reprenons: 1° Les trois consonnes a) comme caractère du protosémitique. Dans indo-européen il y a certaines formes plus ou moins précises dans lesquelle sont contenues les racines. b) comme caractère panchronique, embrassant tous les temps. Dans grande mesure, ce caractère s'est en effet maintenu, mais pourrait disparaître sous action de faits phonétiques [D 160 (EC I:513)]

Très intéressante est aussi la phrase qui précède ce passage qui a plutôt le caractère d'une conclusion que d'une introduction: «Mais ici comme ailleurs, permanence est le pur effet du hasard.» ¹⁴ La notion de *panchronique* de Saussure est donc plus large que celle d'*universel*: elle ne comprend pas seulement ce qui est effectivement universel, mais aussi ce qui peut être généralisé dans un cadre limité d'un point de vue synchronique et/ou diachronique ¹⁵.

Au sujet des phénomènes panchroniques nous trouvons dans le *Cours* aussi une remarque qui ne laisse de surprendre: pour Saussure, tout ce qui est panchronique ne ferait pas partie de la linguistique:

12 (1590) C'est justement ce qui marquera ce qui est linguistique¹⁶ et ce qui ne l'est pas, c'est-à-dire [ce] qui peut être considéré panchroniquement. [II R 62 (EC I:213)]

Comment expliquer cette affirmation qui ne correspond plus du tout aux convictions de la linguistique actuelle? Il faut tenir compte de deux facteurs ¹⁷. Tout d'abord, Saussure a toujours souligné que seulement les signes, c'est-à-dire les entités à deux faces constituaient pour lui des objets linguistiques. En outre il a

 $^{^{13}}$ C'est-à-dire: 'concernant un nombre variable de synchronies /de phases évolutives, mais pas toutes'.

¹⁴ Cf. 3270 [D 160 (EC I:513)].

 $^{^{15}}$ Pour la distinction $\it universel\ /\ \it g\'{e}n\'{e}ral$ cf. aussi HJelmslev 1971:176s., Coseriu 1969:29s., Martinet 1967:125-34.

¹⁶ C'est-à-dire les faits et phénomènes concrets, cf. ci-dessous.

¹⁷ Cf. aussi Wunderli 1981:126.

insisté sur le fait que les unités linguistiques n'étaient pas des substances, mais des formes; elles sont des *valeurs* qui dépendent du système dans sa totalité et des relations qui existent entre les constituants de ce système. Ceci nous semble expliquer l'affirmation que nous venons de citer: tout ce qui n'est pas lié à un certain état de langue ne peut pas être une forme linguistique, une double valeur en tant que signe à deux faces; nous avons bien plus des principes généraux dont le degré d'abstraction dépasse de loin celui des signes et des phénomènes évolutifs. Et le texte suivant constitue une sorte de résumé de ce que nous avons discuté jusqu'ici:

13 (1589) ... Mais si l'on parle de faits concrets, il n'y a pas de point de vue panchronique ... (1592) Ainsi le mot *chose* se trouve, au point de vue diachronique, opposé à *causa* latin. Au point de vue synchronique, il faudra le placer en face d'autres <termes> en français ... (1593) Si j'essaie le point de vue diachronique, je vois que ce qui est panchronique dans ce mot, c'est les sons /šoz/: dans tous les temps, on a pu prononcer šoz. Mais cette matérialité des sons n'a qu'une valeur acoustique, pas linguistique. La suite des sons šoz n'est pas une unité linguistique. (1594) <J'ai encore trop accordé:> même au point de vue panchronique, /šoz/ n'est pas une unité, <n'est qu'une dépouille matérielle:> c'est un morceau <phonique> découpé dans autre chose: c'est une masse informe, délimitée par rien <en effet, pourquoi /šoz/ plutôt que /oza/ ou /šo/?> (1595) <Ce> n'est pas une valeur, parce que <ce> n'a pas de sens. [II R 62 (EC I:213)]

Ainsi nous sommes donc revenus à la séparation radicale de la synchronie et de la diachronie dont nous sommes parti.

5. La langue – un devenir permanent

Et pourtant, il existe des points de contact entre les deux domaines ou disciplines, et le lien est fourni par leur objet d'étude, la langue. Et Saussure est loin d'avoir méconnu ce fait. Il n'hésite pas à insister sur le fait que les changements concernent bien les unités isolées, mais que chaque changement a des répercussions sur le système:

14 (1447) Or les altérations ne se font jamais sur le bloc d'un système, sur l'ensemble, mais sur des points partiels. (1449) Cette altération se répercutera sur système par solidarité, mais le fait aura porté sur point spécial. {D 234 (EC I:192)]

Ceci n'empêche pas que – quoique les altérations portent sur des composants isolés – n'exclut pas une sorte de diachronie structurale; celle-ci n'est cependant pas autonome, mais a un caractère secondaire ou résultant:

15 (1317) Déjà avec économie politique, quoique à un moindre degré que dans linguistique on est en face de valeur, et de système de valeur. (1323) On a dû distinguer le système de valeurs pris en soi, et système de valeurs pris selon le temps. [D 228 (*EC* I:177s.)]

Ce passage souligne clairement qu'aussi pour Saussure il existe une histoire des systèmes et qu'on peut bien suivre l'histoire des systèmes à travers le temps. Mais pour lui, cette diachronie structurale est foncièrement atéologique: les altérations du système ne sont jamais voulues, mais une conséquence inéluctable de changements ponctuels, c'est-à-dire de composants isolés du système:

16 (1401) ... Ont-ils [les faits diachroniques] le caractère de tendre à changer le système? Incontestablement, il y a ici un système, puis un autre. (1402) A-t-on voulu passer d'un système <de rapports> à un autre? Non. L'altération ne porte pas sur le système mais sur les éléments du système. [III C 343 (EC I:188)]¹⁸

Et les deux textes qui suivent montrent de façon irréfutable que pour Saussure synchronie et diachronie se conditionnent réciproquement et qu'il est inacceptable d'exclure l'une ou l'autre de ces considérations si l'on veut arriver à des conclusions bien fondées; ce qui mène à des résultats valables, ce n'est qu'une approche dialectique qui tient compte des deux manières de voir:

- 17 (1599) ... si on ne prend garde. On s'imagine qu'il faut choisir [entre synchronie et diachronie] et on ne voit qu'une des deux vérités alors que l'une n'exclut pas l'autre. [III C 363s. (EC I:214)]
- 18 (1374) La grammaire traditionnelle ne s'est occupée que de faits statiques; (1375) la linguistique nous a révélé tout le côté historique de la langue. Elle nous a fait connaître un nouvel ordre de faits; mais ce que nous disons: ce n'est que l'opposition des deux ordres qui est féconde comme point de vue. [III C 333 (EC 1185)]

Saussure a donc bien vu l'interaction entre l'évolution des unités (isolées) de la langue et les conséquences qui en résultent pour le système. Et ce n'est pas tout. Il souligne aussi que l'état de langue est toujours précaire, qu'il a un caractère fortuit et est soumis de façon permanente aux vicissitudes des changements historiques:

19 (1546) Cet ordre [l'ordre synchronique] est précaire, par le fait qu'il n'est pas impératif. Existe tant qu'on le laisse exister. La loi ne défend pas état de choses contre un changement. La loi synchronique est à la merci de toute loi diachronique. [D 248 (*EC* I:206)]¹⁹

L'état de langue est donc une construction abstractive, car objectivement la langue n'est jamais stable. Elle est, bien plus, un devenir permanent. Et le texte autographe de 1891 qui suit met en évidence cet aspect de façon on ne peut plus inistante:

20 (3285) ... il n'y a jamais de caractères permanents, mais seulement transitoires et de plus délimités dans le temps; il n'y a que des états de langue qui sont perpétuellement la transition entre <l'état de> la veille et celui du lendemain; ... [N 1.3:6 (EC II:11)]

L'objet *langue* est donc unitaire et constitue un devenir permanent. Si nous distinguons entre *synchronie* et *diachronie*, cette distinction n'est pas donnée par notre objet d'étude, c'est une distinction méthodologique introduite par le linguiste (les linguistes) et qui a ses racines dans les besoins de clarté et de systématisation des chercheurs et de la recherche.

¹⁸ Cf. aussi DE MAURO 1972:454s.

¹⁹ Cf. aussi GODEL 1969:38.

6. Diachronie prospective et diachronie rétrospective

Devant cette conception de la langue comme un devenir permanent et ininterrompu (qui est finalement humboldtienne), il nous faut encore revenir une fois sur la notion de *diachronie* (en tant que discipline de la linguistique).

Une fois établi le rôle de la diachronie et de la synchronie dans l'objet de recherche *langue*, Saussure distingue deux manières d'approcher les problèmes diachroniques: une *diachronie prospective* et une *diachronie rétrospective*, ou, comme dirait Meyer-Lübke, une biologie et une paléontologie du langage²⁰:

(1505) Il reste à considérer le Champ diachronique: vue de la langue à travers le temps. Dans cette autre moitié de la linguistique, on peut considérer les choses d'après deux perspectives: la prospective (suit le cours du temps) et la rétrospective (remonte le cours du temps). La première équivaut, si on pourrait l'appliquer sans difficulté, à la synthèse de tous les faits qui concernent l'histoire, l'évolution de la langue. (3084) Mais cette manière de pratiquer la linguistique diachronique est pour ainsi dire idéale. On ne se trouve presque jamais dans les conditions de pouvoir l'appliquer. (3085) < Le document, ici, n'est plus l'observation de ce qui est plus ou moins présent chez les sujets parlants;> le document est en général indirect. Il faudrait une masse infinie de photographies de la langue, de notations exactes de moment en moment pour marcher ainsi en avant en suivant le cours du temps. (3086) <Cette méthode> peut s'exercer suivant que l'on se trouve dans tel ou tel idiome. Les romanistes se trouvent dans la meilleure position qu'on peut imaginer parce qu'ils ont, <dans la tranche de temps qui les concerne,> le point de départ. Mais <même dans des conditions exceptionnelles, > à tout moment, <dans une infinité de compartiments, > il y aura cependant d'énormes lacunes (3087) qu'il faudra combler en quittant la narration et la synthèse pour donner à l'investigation un autre sens; et cette investigation tombera en général dans la perspective rétrospective. <En linguistique diachronique>, on peut opposer <en grande partie> prospectif et rétrospectif comme synthèse et analyse: est synthétique tout ce qui suit, est analytique tout ce qui remonte le cours du temps.

(3088) Dans cette seconde vue, nous nous plaçons à une époque donnée, et nous nous demandons, non pas ce qui résulte d'une forme, mais les formes qui lui ont donné naissance. C'est dans la position où nous nous trouvons <pour beaucoup d'idiomes ...> ... (3089) Pour la diachronie prospective, c'est tout simple: <si ce point de vue était toujours possible, il n'y aurait besoin d'aucune méthode; le point de vue prospectif> n'est qu'une simple narration. Pour la diachronie rétrospective, il faut une méthode reconstructive qui s'appuie sur la comparaison. [II R 109-12 (EC I:480s.)]

Il va sans dire que les deux diachronies sont l'affaire du linguiste et non du sujet parlant; et néanmoins, la diachronie prospective est plus «naturelle», plus «organique», elle retrace pour ainsi dire l'ordre des événements, la vie des langues, tandis que la diachronie rétrospective est une pure technique de découverte (reconstructiviste). Il semble que les préférences de Saussure soient du côté de la diachronie prospective, et ceci malgré sa formation d'indo-européaniste: l'espace

8

²⁰ Cf. aussi Wunderli 1981:268s.

consacré dans le *Cours* à la diachronie prospective est quatre fois plus grand que celui dédié à la diachronie rétrospective.

VOIR AUSSI DANS SIGNO:

- « Ferdinand de Saussure : langage, langue, parole » : http://www.signosemio.com/saussure/langue-parole.pdf
- « Ferdinand de Saussure : le signe » : http://www.signosemio.com/saussure/signe.pdf
- « Ferdinand de Saussure : syntagmatique et paradigmatique » : http://www.signosemio.com/saussure/syntagme-paradigme.pdf
- « Ferdinand de Saussure : la sémiologie et les sémiologies » : http://www.signosemio.com/saussure/sémiologie.pdf

7. BIBLIOGRAPHIE

- Bally, Charles/Gautier, Léopold (ed.) 1922: Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure, Genève (Payot).
- BENVENISTE, ÉMILE 1964: «Lettres de F. de Saussure à Antoine Meillet [1894-1911]», CFS 21:89-130.
- COSERIU, EUGENIO 1958: Sincronía, diacronía e historia, Montevideo (Univerisdad de la Republica)
- COSERIU, EUGENIO 1969: «Über Leistung und Grenzen der kontrastiven Grammatik», *Jb. IDS*:9-30
- DE MAURO, TULLIO 1972: FERDINAND DE SAUSSURE, Cours de linguistique générale. Édition critique préparée par T.d.M., traduite de l'italien par Louis-Jean Calvet, Paris (Payot).
- DE SAUSSURE, FERDINAND cf. DE MAURO 1972.
- ENGLER, RUDOLF 1968a: FERDINAND DE SAUSSURE, Cours de linguistique générale. Édition critique par R.E., Tome 1, Wiesbaden (Harrassowitz). (= EC I)
- ENGLER, RUDOLF 1968b: Lexique de la terminologie saussurienne, Utrecht/Anvers (Spectrum).
- ENGLER, RUDOLF 1974: FERDINAND DE SAUSSUSRE, Cours de linguistique générale. Édition critique par R.E., Tome 2, fasc. 4, Wiesbaden (Harrassowitz). (= EC II)
- GODEL, ROBERT 1969: Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure, ²Genève (Droz).
- HARRIS, ROY 1987: Reading Saussure. A critical commentary on the «Cours de linguistique générale», London (Duckworth).
- HJELMSLEV, LOUIS 1928 (21968): *Principes de grammaire générale*, København (Høst & Søn)
- HJELMSLEV, LOUIS 1971: Essais linguistiques, Paris (Minuit).
- MARTINET, ANDRÉ 1967: «Réflexions sur les universaux du langage», FL 1:126-34.
- SECHEHAYE, ALBERT 1940: «Les trois linguistiques saussuriennes», VRom. 5:1-48.
- THILO, ULRICH CH. M. 1989: Rezeption und Wirkung des «Cours de linguistique générale». Überlegungen zur Geschichte und Historiographie der Sprachwissenschaft, Tübingen (Narr).
- ULLMANN, STEPHEN 1957: The Principles of Semantics, ²Oxford (Blackwell).
- Wunderli, Peter 1972: Ferdinand de Saussure und die Anagramme. Linguistik und Literatur, Tübingen (Niemeyer).

- Wunderli, Peter 1981: Saussure-Studien. Exegetische und wissenschaftsgeschichtliche Untersuchungen zum Werk von F. de Saussure, Tübingen (Narr).
- Wunderli, Peter 1990: *Principes de diachronie*. Contribution à l'exégèse du «Cours de linguistique générale» de Ferdinand de Saussure, Frankfurt/M. etc. (Lang).
- WUNDERLI, PETER 2013: FERDINAND DE SAUSSURE, Cours de linguistique générale. Zweisprachige Ausgabe französisch-deutsch mit Einleitung, Anmerkungen und Kommentar, Tübingen (Narr).